



## Entraîneur Personnel Haute Performance – Projet Pilote

**Projet:** Projet Pilote pour Entraîneurs personnels de la Haute Performance

**Date:** 30 juin 2023 au 1er septembre 2024

**Publié:** 2 juillet 2023 (Version révisée le 31 août 2023)

**Supervision:** Directeur de Haute Performance

### INTRODUCTION

L'objectif du projet pilote du Programme de Haute Performance de Boxe Canada est de soutenir le développement des entraîneurs de Boxe Canada et d'améliorer leur capacité à produire des résultats continentaux et mondiaux de haut niveau en créant un environnement et un système qui permettent aux entraîneurs personnels d'intégrer l'équipe nationale et de travailler exclusivement avec les athlètes de leur club lors des camps et des compétitions internationales.

Une fois que les programmes des équipes nationales seront publiés et diffusés, le programme des équipes nationales mettra en évidence les activités où les activités du Programme de Haute Performance sont possibles. Dans la mesure du possible, les nominations seront annoncées trois mois avant une manifestation.

Cette opportunité est également offerte 1) aux entraîneurs identifiés par leur organisation provinciale ou territoriale de boxe qui souhaitent parfaire leur formation et leur expérience en tant qu'entraîneur et 2) aux entraîneurs identifiés à l'échelle nationale par le DHP de Boxe Canada. Trois types de demandes sont possibles dans le cadre du projet pilote:

1. Les entraîneurs individuels dont l'athlète participe aux compétitions ciblées peuvent présenter leur propre candidature.
2. Les PTSOs peuvent proposer des candidatures en fonction des priorités de développement professionnel des entraîneurs de l'organisation.
3. Le DHP de Boxe Canada peut proposer des candidatures en fonction des priorités de développement professionnel des entraîneurs de l'organisation.

### **ADMISSIBILITÉ**

Les entraîneurs qui souhaitent être pris en considération par Boxe Canada doivent :

- Être "en formation " compétition-développement du PNCE.

ou

- Être un entraîneur qui a complété au moins six (6) modules multisports de compétition-développement du PNCE.

ou

- Un entraîneur qui a complété au moins quatre (4) modules multisports de compétition-développement du PNCE et l'atelier d'analyse de la performance de Boxe Canada.

- Être membre en règle de son association provinciale de boxe (PTSO) et de Boxe Canada.

- Signer le Code de conduite de Boxe Canada.

- Avoir complété le module de formation en ligne 'Prendre une tête d'avance dans le sport',



## Entraîneur Personnel Haute Performance – Projet Pilote

- Compléter le module de formation en ligne sur la sécurité dans le sport,
- Avoir rempli la déclaration de Boxe Canada sur le sport sans abus.
- Parler l'anglais ou le français (le bilinguisme est souhaitable) ;
- Présenter un casier judiciaire et une vérification du secteur vulnérable datant de moins de six mois.
- Être en mesure de satisfaire à toutes les exigences médicales et de santé publique pour se rendre à des compétitions internationales dans le pays hôte.

Il est souhaitable que les entraîneurs :

- Soient membres du programme d'entraînement professionnel de l'Association canadienne des entraîneurs (souhaitable) ;

### **SÉLECTION**

Le nombre d'entraîneurs personnels sélectionnés variera d'un événement à l'autre. Boxe Canada est lié par le nombre d'accréditations que le comité organisateur ou la fédération internationale attribuent. Les offres du projet pilote seront basées sur les limites d'accréditation des entraîneurs disponibles.

Le DHP examinera toutes les demandes en consultation avec le Groupe Consultatif de Haute Performance et les candidats qui répondent aux exigences seront évalués en fonction des critères suivants :

- Capacité démontrée à travailler en collaboration au sein d'une équipe d'entraîneurs de haut niveau.
- Expérience en tant qu'entraîneur de l'équipe nationale lors d'une compétition internationale ou d'un camp d'entraînement.
- Expérience en tant qu'entraîneur au sein d'une équipe provinciale
- Entraîneur personnel d'un athlète de l'équipe nationale au cours de la dernière année.
- Niveau de certification du PNCE en cours,

### **COMMUNICATION**

Boxe Canada publiera le processus de sélection du personnel d'entraînement par l'entremise des canaux établis de Boxe Canada, dont le site Web de Boxe Canada et les médias sociaux.

### **PROCESSUS ET CALENDRIER**

Les candidats intéressés à présenter une demande dans le cadre du programme pilote doivent le faire par écrit avant les dates limites affichées. Les candidats de l'association provinciale doivent fournir une lettre d'appui du président, du directeur général ou du responsable de la haute performance de l'organisation. Les candidats seront informés de la



## Entraîneur Personnel Haute Performance – Projet Pilote

suite pour leur candidature dans les deux semaines après la date limite de soumission des candidatures. Seuls les entraîneurs répondant aux critères d'éligibilité seront examinés.

### **FINANCEMENT**

Les entraîneurs sélectionnés couvriront toutes les dépenses liées à la participation aux camps et aux compétitions.

### **INTÉGRATION**

Tous les efforts seront déployés pour intégrer, dans la mesure du possible, l'entraîneur personnel avec les entraîneurs nationaux de Boxe Canada. L'entraîneur personnel sera encouragé à assister à toutes les réunions d'équipe, aux repas, à l'entraînement et aux séances de 'debrief'. La planification des matchs des athlètes se fera en collaboration. L'entraîneur personnel peut agir à titre d'entraîneur de coin no 1 de son athlète s'il le désire.

Sous la direction ou les conseils du personnel médical désigné, s'il y a lieu, le chef d'équipe de Boxe Canada désigné pour l'événement conservera la responsabilité décisionnelle finale pour toutes questions liées à la santé, à la sécurité et au bien-être de l'athlète. Ces décisions peuvent inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- la mise en œuvre du protocole relatif aux commotions cérébrales
- Protocole relatif aux maladies infectieuses
- Arrêt des combats
- Coupe de poids
- Questions relatives à la sécurité du sport

### **ATTENTES**

L'entraîneur personnel est un invité de Boxe Canada et il sera attendu à ce qu'il se conduise de façon respectueuse et professionnelle. Si le comportement d'un entraîneur personnel va à l'encontre des conditions auxquelles les entraîneurs sélectionnés sont tenus et s'il est perçu comme ayant une incidence négative sur l'équipe ou sur la réputation de Boxe Canada, l'interaction de l'entraîneur personnel avec l'équipe peut être restreinte à la discrétion du DHP ou, en son absence, par le directeur exécutif.

Les entraîneurs personnels recevront, lorsque possible, l'équipement de l'équipe nationale.

Les entraîneurs personnels seront invités à participer à des camps d'entraînement nationaux ou internationaux avant l'événement ciblé.

Les entraîneurs personnels doivent acquérir à leurs frais les licences internationales d'entraîneur (accréditation/certification) requises par l'événement.

À la fin de l'événement, l'entraîneur principal ou le chef d'équipe fournira un retour d'information (verbal ou écrit) à l'entraîneur personnel afin d'améliorer son développement professionnel. Il sera demandé à l'entraîneur personnel de fournir des commentaires sur la



## Entraîneur Personnel Haute Performance – Projet Pilote

façon dont le programme pilote de Boxe Canada peut être amélioré.

Boxe Canada adopte des normes et des pratiques modernes en matière d'entraînement. À ce titre, Boxe Canada s'engage à créer des environnements ouverts et observables à tous les événements, camps d'entraînement et compétitions de l'équipe nationale. Le personnel de l'équipe, y compris les entraîneurs personnels, doit s'engager à ce que toutes les interactions entre un athlète et une personne en position de confiance se fassent normalement et dans la mesure du possible dans un environnement ou un espace ouvert et observable par les autres.